



DIRECTION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

Lille, le

21 DEC. 2011

Madame, Monsieur,

Votre association est soutenue par le Conseil Régional Nord - Pas de Calais en tant qu'association « porteuse » du Fonds de Participation des Habitants de votre ville.

Cette année encore, malgré un contexte budgétaire extrêmement difficile pour l'ensemble des collectivités territoriales, le Conseil Régional reste votre partenaire dans le cadre de ce dispositif, au titre d'un soutien affirmé aux démarches de développement urbain social durable des territoires.

Je vous prie de trouver ci-joint l'appel à financements 2012 relatif aux FONDOS DE PARTICIPATION DES HABITANTS.

Mieux s'organiser pour simplifier, rechercher le meilleur équilibre entre les temporalités institutionnelles et associatives, nous amène à vous informer de nouveaux impératifs de fonctionnement.

L'un des objectifs principaux est :

- de permettre un délai d'instruction pertinent, avec une présentation optimum des dossiers,
- de permettre ainsi aux élus d'être en possession de tous les éléments d'aide à la décision,
- d'être en capacité de verser les subventions le plus tôt possible.

Pour ce faire, les dossiers FPH devront donc être adressés au Conseil régional et seront recevables jusqu'au 30 janvier 2012. Je tiens à insister sur le respect de ces règles administratives élémentaires et l'intérêt commun à déposer des dossiers complets.

Je vous invite à contacter très rapidement les chargé(e)s de mission avec lesquels vous êtes en contact. Ils sont à votre écoute pour vous accompagner. Leurs coordonnées complètes figurent dans le dossier correspondant.

Restant à votre disposition pour tout éclairage complémentaire, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Geneviève SEVRIN
Directrice